



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

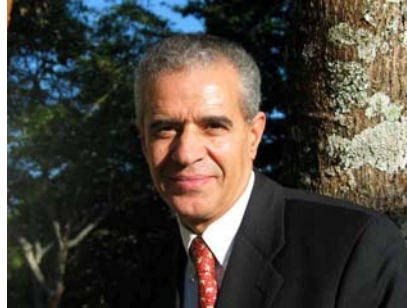
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES

**22 Mai
2006**



RÉALISONS L'OBJECTIF DE 2010!

**MESSAGE DE AHMED DJOHLAF,
SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE,
A L'OCCASION DE
LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE, LE 22 MAI 2006
« PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES »**



Cette année, le logo de la Journée internationale de la diversité biologique comporte une fleur de cactus qui symbolise, comme l'a dit l'écrivain et photographe Randall Henderson, « le courage qui triomphe d'obstacles effroyables ». Trop souvent, les débats concernant les terres arides évoquent des images de sables désertiques et de terres desséchées. Au lieu de cela, notons ces paroles de Henderson : « Pour ceux qui recherchent la beauté, le désert offre l'art le plus exceptionnel de la nature. »

Les terres arides renferment une diversité spectaculaire et abondante d'espèces uniques et bien adaptées. Des vastes prairies où les oiseaux abondent aux paysages méditerranéens luxuriants dominés par des plantes grasses endémiques, les terres arides sont le berceau d'une grande partie de la richesse de notre planète. Par exemple, le Royaume Floral du Cap en Afrique du Sud, qui couvre moins de 0,5% de la superficie de l'Afrique, représente près de 20 pour cent de la flore de ce continent.

La beauté de la diversité biologique des terres arides se manifeste aussi dans son importance pour les communautés qui vivent dans ces régions. Au Sénégal, dominé par des terres arides, les ressources sauvages et les produits forestiers non ligneux fournissent 50 pour cent du revenu des ménages ruraux. Dans l'ensemble, la diversité biologique des terres arides fournit des services écologiques dont les êtres humains dépendent pour leur alimentation, leur abri et leur subsistance et contribue à préserver 44 pour cent des terres cultivées du monde. La diversité biologique de ces régions fournit également des produits essentiels à notre santé. Un tiers des médicaments à base de plante aux Etats-Unis provient de la diversité biologique des terres arides.

En adoptant le programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et subhumides à leur cinquième réunion, les Parties à la Convention sur la diversité biologique ont reconnu la valeur des terres arides. Depuis lors, nous avons fait certain progrès dans la protection de cette biodiversité unique. En Afrique subsaharienne, par exemple, les populations d'herbivores des prairies et des savanes ont augmenté progressivement au sein des aires protégées.

Malheureusement, au-delà des limites de ces aires protégées, ces tendances positives ne se sont pas encore manifestées et plus de 2 300 espèces connues demeurent menacées et en danger. Alors



que les espèces des terres arides ont développé un certain nombre d'adaptations uniques aux conditions arides, les conséquences des changements climatiques apparaissent, et menacent plus que jamais toute la vie des terres arides. Pour la population de plus d'un milliard touchée par la sécheresse et la désertification, l'adaptation aux changements climatiques sera une question de survie. La mise en œuvre rapide des programmes de travail complémentaires des trois conventions de Rio – la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, est le moyen de traiter les causes fondamentales de la désertification et d'atténuer les risques toujours croissants de famine et de maladie résultant de la perte des écosystèmes des terres arides

La réalisation des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique est fondamentale pour celle des Objectifs du Millénaire pour le développement qui consistent à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Au Sommet du Millénaire des Nations Unies en 2005, les terres arides ont été identifiées comme facteur essentiel de la réalisation du développement durable. En effet, huit des dix pays les plus pauvres au monde comportent une majorité de terres arides et par conséquent, les mesures prises pour conserver et préserver la santé des terres arides sont intimement liées à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

C'est pourquoi nous avons la responsabilité, par l'adoption de l'objectif de 2010 pour la diversité biologique et des Objectifs du Millénaire pour le développement, d'améliorer la qualité de la vie humaine et de la biodiversité dans les terres arides.

C'est pour cette même raison que 2006 a été dénommée l'année internationale des déserts et de la désertification et que la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique cette année a pour thème « Protéger la biodiversité des terres arides ». Pour cette raison encore, 122 ministres et autres chefs de délégation qui ont assisté à la huitième réunion de la Conférence des Parties, à Curitiba, au Brésil, ont manifesté leur solidarité et leur soutien pour les pays touchés et leurs peuples en marquant la célébration de l'année internationale des déserts et de la désertification.

La journée internationale de la diversité biologique nous offre l'occasion unique de renouveler notre engagement en tant que communauté de nations liées par un destin écologique commun à long terme.

« A ceux qui viennent au désert avec tolérance il donne de l'amabilité ; à ceux qui y viennent avec courage, il donne une nouvelle force de caractère. » Je vous invite tous à soutenir courageusement les actions concrètes qui visent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des terres arides et subhumides. Ce n'est qu'en agissant avec courage, conviction et un sens de solidarité collective que nous atteindrons l'objectif de 2010 dans les terres arides et subhumides et que nous sauverons la vie sur Terre.